

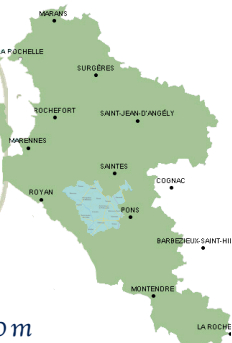


# Circuit n°9

## Les Sentiers de Trotte-Chien

### Saint-André-de-Lidon

**12,4 km    1h14    2h30**



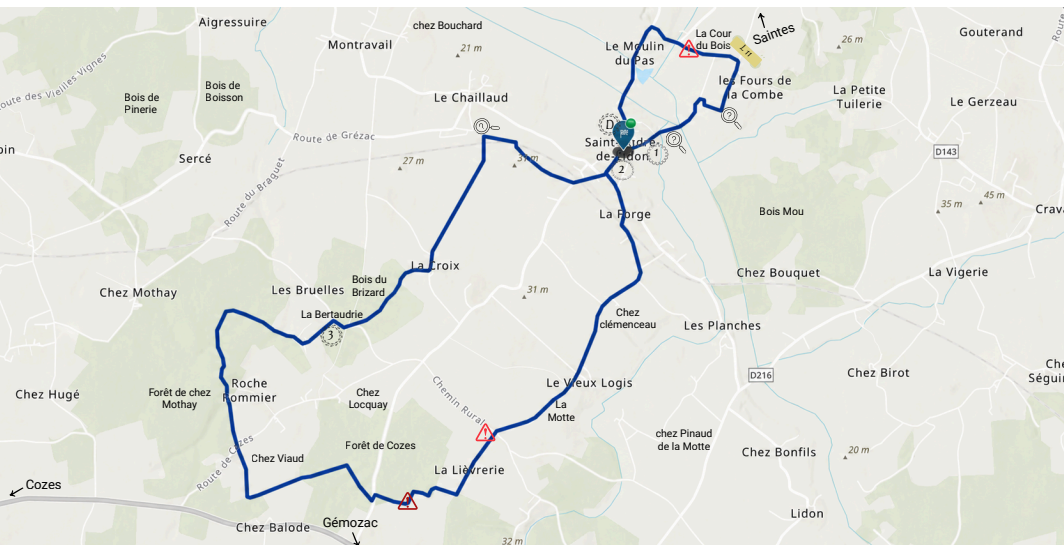
Scan pour télécharger le circuit que tu souhaites réaliser :

Départ au parking de la place du Champ de Foire

Balissage jaune ➡ Très facile ➡ Dénivelé 100 m

Liaisons : L11 ➡ circuit Le Creux du Loup

Attention : le balissage est en double sens, ce qui permet aux randonneurs de prendre indifféremment le circuit dans un sens ou dans l'autre. Les informations ci-dessous ne concernent qu'un sens du circuit.



#### LÉGENDE :

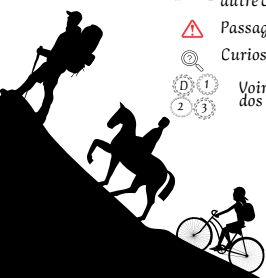
- Circuit
- Bois
- Liaison avec un autre circuit
- Passage dangereux
- Curiosité
- Voir au dos

#### Au gré du circuit :

Saint-André-de-Lidon : l'église du XIII<sup>e</sup> siècle fut ruinée pendant les guerres de religion au XVI<sup>e</sup> siècle, il n'en reste que la chapelle méridionale. Elle est classée, depuis 1943, aux monuments historiques. Le musée d'hier et d'avant hier, regroupe une collection d'objets utilisés par les "saintandrons". Certains sont récents et d'autres remontent à la préhistoire. Pour la plupart, ils sont issus de la collection personnelle de Gabriel Dieu, son fondateur.

Logis de la Motte : Demeure seigneuriale du XVI<sup>e</sup> siècle.

Merci de respecter le code de la route et l'environnement. En aucun cas, la commune ne pourra être tenue pour responsable de tout accident ou incident. Faites preuve de grande prudence avec les enfants lorsque vous traverserez une route.





Vous traverserez les lieux-dits chez Clémenceau, la Motte et la Lièverrie. Après ce dernier hameau, virez à droite sur un chemin herbeux empierré jusqu'à la D129. Empruntez-la à gauche pour reprendre rapidement un chemin herbeux sur la droite. Continuez sur le chemin de gauche à la prochaine intersection. Au chemin blanc allez à droite. Continuez tout droit en coupant la route de Cozes et encore tout droit pour entrer dans la forêt de chez Mothay. Une fois le chemin terminé, virez à droite sur un chemin blanc pour rejoindre le hameau la Bertaudrie. Suivez la route sur la droite jusqu'à l'intersection à l'entrée du bois du Brisard

**D** Le départ s'effectue au parking de la Place du Champ de Foire où vous trouverez le planimètre niveau de l'abribus. À la 1<sup>ère</sup> borne, tournez à gauche et passez au-dessus de la Seudre, un espace pique-nique vous y attend. Continuez sur la D129 à droite pour rejoindre le hameau de la Cour du Bois. Après avoir passé le panneau du lieu-dit, empruntez la 1<sup>ère</sup> route à droite (en face de vous). Quittez la Cour du Bois et continuez votre parcours sur le 2<sup>ème</sup> chemin blanc herbeux qui se présentera sur la droite. Obliquez à droite quelques mètres plus loin sur un chemin de terre, vous rejoindrez le Moulin des Fadets. Longez la bâtisse sur votre gauche en suivant le chemin blanc puis le chemin herbeux. Traversez une seconde fois la Seudre puis poursuivez jusqu'à l'église de Saint-André-de-Lidon.

**1** Tournez légèrement sur la gauche pour rejoindre la rue principale de la commune. Ici, deux choix s'offrent à vous. Vous pouvez prendre la décision de revenir au point de départ à 120 mètres en allant à droite ; sinon vous pouvez continuer le circuit en allant à gauche.

**2** À la prochaine intersection, quittez la D129 en prenant la D139 sur votre gauche. Après être passé devant le stade, serrez à droite pour récupérer une petite route : la "route du Cognac". Poursuivez votre chemin jusqu'au bout.

**3** Tournez à droite puis prenez la 2<sup>ème</sup> à gauche sur un chemin de terre herbeux qui vous fera traverser le bois du Brisard. Vous arriverez au hameau la Guilbaudrie, poursuivez à gauche et tout de suite à droite au hameau La Croix. Continuez tout droit quand vous aurez franchi la voie ferrée, obliquez à droite sur le chemin herbeux. Suivez ce chemin jusqu'au bout avant de tourner une nouvelle fois à droite. En arrivant à la D129, empruntez-la vers la gauche pour passer devant le Vélorail de Saintonge et traversez à nouveau la voie ferrée. Poursuivez la route jusqu'au parking de départ, Place du Champ de Foire.



Circuit disponible aussi sur : [www.cdc-gemozac.fr](http://www.cdc-gemozac.fr) et [www.saint-andre-de-lidon.fr](http://www.saint-andre-de-lidon.fr)

Communauté de Communes de Gémézac et de la Saintonge Viticole

32, Avenue de la Victoire, 17260 Gémézac - 05 46 94 50 19 / [contact@cdcgemozac.fr](mailto:contact@cdcgemozac.fr)

Commune de Saint-André-de-Lidon : 8 rue de la Seudre 17260 Saint André de Lidon. Tél. : 05 46 90 08 15